

**Rentrée 2022-2023**  
**MODE D'EMPLOI**

Paroisse Louis-Edouard Cestac

[anglet.stemarie@orange.fr](mailto:anglet.stemarie@orange.fr)

tel : 05 59 03 76 00 /0749148549

31 Av. de la Chambre d'Amour 64600 Anglet

[www.eglise-sainte-marie-anglet.fr](http://www.eglise-sainte-marie-anglet.fr)

Il y aura possibilité d'inscrire l'enfant soit en Juin (conseillé) soit en septembre...

*Dates d'inscriptions pour cette année*

**Vendredi 9 septembre de 17h à 19h à la salle paroissiale**

**Vendredi 16 septembre de 17h à 19h à la salle paroissiale**

**Samedi 17 septembre de 10h à 12h à la salle paroissiale**

Peu importe si votre enfant est dans une école publique ou privée,  
vous avez le choix de faire catéchiser votre enfant

Merci de venir avec le « dossier complet »....

- les 40€ ttc pour l'année, si chèque, libellé à l'ordre de « église Sainte-Marie »
- la fiche d'inscription jointe dûment remplie,
- l'autorisation parentale médicale signée (jointe également)

Le certificat de baptême (si l'enfant est nouveau), ou l'année du baptême et le nom de l'église s'il a été baptisé sur Ste-Marie, St-Joseph ou St-Michel.

Les mercredi 5 Octobre et samedi 8 Octobre . (9h30 à 12h)

Le calendrier est fixé pour le moment jusqu'à Noël (consulter le site)

La ou les dates de communion seront fixées plus tard.

**Une réunion de parents par niveau aura lieu début octobre.**

**La date vous sera communiquée à la rentrée.**

*Si vous avez, autour de vous, des enfants susceptibles d'être catéchisés,  
merci de ne pas hésiter à faire la proposition !!*